



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 23 mai 2023

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match suivantes :

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

FUTSAL D1

- Match N° 24953884 – CHAMPS 2 – LIEUSAIN 1

CRITERIUM U15 à 8

- Match N° 25391680 – PETIT MORIN 5 – MOUSSY 5

CRITERIUM SENIORS FEMININES à 8

- Match N° 25394457 – DAMMARIE 1 – FONTENAY 1

CRITERIUM U18 FEMININES à 8

- Match N° 25394368 PONTIERRY – DAMMARTIN
- Match N°25394370 CHAMPS – OZOIR
- Match N°25394371 ROISSY – TORCY 2

CRITERIUM U15 FEMININES à 8

- Match N° 25621322 CLAYE - VILLEPARISIS
- Match N°25621323 ESPOIRS FEMININS – BRIE EST

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U15 à 8

- Match N° 25391742 – QUINCY 5 – SERVON 5

CRITERIUM + 55 ANS du 07/05/2023

- Match N° 25021546 – HERICY VIL. SAM. 31 – MONTEREAU 31 (Poule E)

CRITERIUM + 55 ANS du 14/05/2023

- Match N° 25021186 – CLAYE SOUILLY 32 – MITRY OURCQ PORTG. 31 (Poule A)
- Match N° 25021277 - ENT. PLAINE/CLAYE 31 – VAIRES 31 (Poule B)
- Match N° 25021459 – EBT. FONTENAY-VERNEUIL 31 – ENT. SAVIGNY-CESSON 32 (Poule D)
- Match N° 25021549 - BOISSISIE PRINGY 31 – MELUN 31 (Poule E)

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

La FMI est mise en place **en Critérium Excellence (U9 à U13)** à compter de la rentrée 2022-2023. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Ces compétitions se jouent sous FMI, les résultats de la jonglerie doivent être inscrits en observations d'après-match

Merci de ne plus envoyer de feuilles papier pour la jonglerie

CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

FESTIFOOT La commission demande aux clubs organisateurs de bien préciser les clubs présents

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

CRITERIUMS U13 à 11 du 13/05/2022

- Match N° 25294083 – BUSSY 21 – GRETZ TOURNAN 21 (Poule B)

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Nous vous rappelons que pour les changements d'horaires, de date vous devez IMPERATIVEMENT prévenir le District et le club visiteur par mail avec accord du club adverse.

COUPE FUTSAL 77

COUPE 77 FUTSAL (1/4 de FINALE)

- Match N° 25759534 – ESPOIRS MELUNAIS 2 – CHAMPS FUTSAL 2

Cette rencontre se disputera le 26/05/2023 à 20H30

COUPE 77 FUTSAL (1/2 de FINALE)

Suivant le résultat du 1/4 de FINALE, la demi-finale sera programmée comme suit :

- Si Match CHAMPS FUTSAL 2 – LIEUSAINT (samedi 3 juin à 19 heures)
- Si Match ESPOIRS MELUNAIS 2 – LIEUSAINT (vendredi 2 juin à 20 heures 30)

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

AVON FUTSAL

SENIORS FUTSAL D2

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de SENART MOISSY

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 03/05/2023

« ... Match 25299566

Sénart Moissy 1 – Mitry Mory 1

SENIORS FEMININES D1 du 04.03.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

- **La Commission décide d'infliger deux matchs de suspension ferme de terrain à l'équipe de Moissy pour insultes, menaces et jet d'eau au visage de l'arbitre par un spectateur pendant et après la rencontre., ... »**

La Commission informe le club de SENART MOISSY que cette sanction sera applicable sur des rencontres de la saison 2023/2024 .

Club de DAMMARTIN CS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 03/05/2023

« ... Match 25386667

Dammartin 11 – Roissy 11

U10 CRITERIUM EXCELLENCE poule A du 25.03.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

La commission dit :

- **1 match de suspension ferme de terrain à l'équipe U10 de DAMMARTIN 11,**

La Commission informe le club de DAMMARTIN CS que cette sanction sera applicable sur une rencontre de la saison 2023/2024 .

Prochaine réunion le mardi 6 Juin à 14H30